



Déclaration liminaire Comité Social d'Administration Ministériel

Balard, le 4 juillet 2024

Monsieur le Président,

Mesdames, messieurs,

A l'occasion de ce CSA Ministériel qui précède la période estivale et qui voit arriver les JO de Paris 2024, **Défense CGC et CFTC Défense** remercient les équipes de la DRH MD pour la qualité du dialogue social qui est mis en place et pour les efforts continus afin de positionner la formation comme un outil efficace au service des parcours de carrière et de la performance des agents.

Les sujets de préoccupation des agents du ministère restent le pouvoir d'achat, avec des rémunérations pour la majorité d'entre eux qui décrochent par rapport à l'inflation, et la qualité de vie au travail qui demeure encore perfectible dans de nombreux secteurs.

Défense CGC et CFTC Défense suggèrent à nos décideurs de faire preuve d'imagination et de savoir sortir du cadre afin de limiter les contraintes qui pèsent sur les conditions de travail, ainsi que de diminuer les procédures normatives pour faciliter le quotidien professionnel des agents.

Dans l'ordre du jour proposé aujourd'hui, la présentation du bilan 2023 du plan handicap mérite une attention particulière car ce sujet est régulièrement évoqué par l'alliance **Défense CGC et CFTC Défense** mais il a toujours du mal à aboutir à des solutions suffisamment pragmatiques et efficaces qui seraient tout simplement la traduction d'analyses de bon sens des problématiques rencontrées par ces personnels.

Défense CGC et CFTC Défense apprécient qu'enfin les agents qui sont mobilisés dans le cadre des JO de Paris semble y voir plus clair en ce qui concerne le bénéfice des primes et les critères d'éligibilité. Il y encore très peu de temps, ce sujet était assez nébuleux. Heureusement qu'à force d'insistance auprès des employeurs, pour faire décliner la note de gestion de la DRH MD, la transparence soit un peu plus de mise aujourd'hui pour les agents concernés par ces contraintes.

Défense CGC et CFTC Défense demandent la mise en place d'une revue de l'ensemble des processus existants, car l'inflation et la superposition des normes épuisent les énergies disponibles. Dans un environnement en évolution rapide, il est plus que jamais nécessaire de s'organiser en mode agile afin de redonner aux agents des marges de manœuvre dans leurs missions et dans l'atteinte des objectifs qui leurs sont fixés.

Enfin concernant l'information et le calcul des droits et des conditions de départ en retraite pour les personnels du SSA qui peuvent bénéficier de la catégorie active avec la bonification de trimestre, **Défense CGC et CFTC Défense** constatent que cela prend beaucoup de temps, ce qui peut pénaliser hélas de nombreux agents qui pourraient partir avec le bénéfice de ces conditions.

Merci de votre attention